

**ASSOCIATION DES AMIS
DU VIEUX MARSANNE**



Bulletin de liaison N° 20

ANNEE 2002

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	:	Marcel MARY
1^{er} Vice-Président	:	Gérard MONTAGNE
2^{ème} Vice-Président	:	Jacques DUFRANE
Trésorière	:	Sylvie LAURIE
Trésorière adjointe	:	Danièle PRADON
Secrétaire	:	Sylvette BLACHE
Secrétaire adjoint	:	Antoine ARNAUD
Membres du bureau	:	Robert BONNET Christian CHAINAS Ghislain GEITNER Elise HUGON Georges JACOUTON André VIERNE

LE MOT DU PRESIDENT

Cette année, en raison de quelques impondérables, notre bulletin accusera quelques jours de retard et je vous prie de bien vouloir nous en excuser.

Malgré son retard, ce bulletin qui est attendu par beaucoup, me permet d'exposer, surtout pour ceux qui n'ont pas assisté à notre assemblée générale, la vie et l'activité de notre association au cours de l'année écoulée.

Notre assemblée générale, qui a eu lieu le 13 avril dernier, a obtenu un succès certain : en plus des quarante personnes présentes, nous avons reçu quarante et un pouvoirs.

Depuis le mois d'août 2001, nous avons effectué six visites guidées du Vieux Village, dont l'assistance fut très moyenne.

Les visites prévues lors des journées du Patrimoine ont été annulées au niveau national en raison des attentats du 11 septembre 2001, et celle prévues les 7 et 28 juillet et les 11 et 25 août 2002 n'ont été suivies que par quelques personnes. Par contre, les visites guidées effectuées à la demande, pour des groupes, ont été réellement appréciées. Ce fut le cas, notamment, pour les jeunes Allemands qui étaient présents à Marsanne dans le cadre des échanges franco-allemands organisés par le comité de Jumelage Marsanne-Oberaula.

Pour l'année à venir, je pense qu'il conviendra de privilégier les visites sollicitées par des groupes des touristes, et de ne prévoir que trois visites programmées à l'avance : une en juillet, une en août, ainsi que celle qui est traditionnellement organisée lors des journées du Patrimoine.

Le samedi 15 juin 2002, en association avec le comité des Fêtes, le comité de Jumelage et la MJC, nous avons organisé la Fête de la Musique. Cette année, nous avons bénéficié d'un très beau temps, peut-être un peu trop chaud d'ailleurs, car, dans l'après-midi, l'assistance n'a pas été exceptionnellement nombreuse.

Par contre, en soirée, l'afflux du public a été très important. La qualité et la diversité des artistes qui se sont produits en divers endroits du village, à Saint-Félix, à Fresneau et dans l'église, ont été fortement appréciées.

Cette fête, qui s'est terminée par le traditionnel feu de la Saint-Jean et par un bal particulièrement fréquenté, a connu, cette année encore, un large succès.

En ce qui concerne le débroussaillage du chemin du vieux cimetière, nous l'avons laissé en suspend en attendant que nous puissions définir avec certitude quels en sont les véritables propriétaires. Toutefois, nous essayerons en automne prochain de le défricher.

Nous avons également envisagé de reconstruire le toit de la baraque des cantonniers qui est située à 800 mètres du col de la Grande Limite.

Lorsque nous aurons obtenu l'autorisation de la Direction Départementale de l'Équipement, nous entreprendrons cette action pour laquelle nous avons déjà trouvé les matériaux nécessaires à la réhabilitation de cette petite construction qui fait un peu partie de notre patrimoine.

L'église de Saint-Félix a été nettoyée à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois. Elle est néanmoins régulièrement souillée par les fientes des pigeons qui viennent y élire domicile pour la nuit. Nous étudions la possibilité de faire en sorte qu'ils ne trouvent plus d'anfractuosités disponibles pour s'y poser.

Par ailleurs, nous avons demandé un devis pour améliorer l'accès à la chapelle, consolider le pan du mur extérieur qui risque de s'écrouler, sécuriser la sortie en surélevant le petit muret situé devant la porte, et réhabiliter l'escalier qui se trouve devant l'autel. Nous pouvons espérer obtenir quelques subventions de la Société de Sauvegarde, de la municipalité et du Contrat global de développement.

Enfin, le 7 décembre dernier, nous avons organisé une veillée en chansons. A cette occasion, nous avons demandé à Madame Christine Ruffin d'animer cette soirée au cours de laquelle nous avons offert à chaque spectateur quelques bugnes et une boisson de leur choix.

Le succès de ce spectacle, dû au talent, à la sensibilité et à la gentillesse de Madame Ruffin, nous a conduit à programmer une nouvelle veillée en chansons. Celle-ci, qui se fera sur les mêmes bases que celle de l'an passé, aura lieu à la salle des Fêtes, le vendredi 20 novembre 2002, et sera, une nouvelle fois, animée par Christine Ruffin.

Retenez dès à présent cette date, car la présence de cette artiste locale est le gage d'une très belle soirée musicale.

Cette année, le conseil d'administration compte un nouveau membre. En effet, Georges Jacouton, qui vient de s'installer dans la maison de ses grands-parents, a accepté de renforcer notre équipe de bénévoles. Par ailleurs, deux nouveaux adhérents m'ont proposé leur aide.

Dès lors, comme nous serons plus nombreux, j'espère que nous pourrons mener à bien toutes les actions que nous avons programmées.

Marcel MARY

MARSANNE, UN HOTEL DE VILLE ORIGINAL AVEC MAIRIE ET JUSTICE DE PAIX

Au milieu du XIXe siècle, après l'église, la gendarmerie et l'école de garçons, tandis que le "village du bas" poursuivait son extension, la construction d'un "Hôtel de Ville" devint, à son tour, indispensable.

En se substituant aux locaux vétustes et inadaptés, utilisés depuis la Révolution, cet "Hôtel de Ville" devaient accueillir confortablement tous les services municipaux, mais aussi ceux de la "Justice de Paix" siégeant dans chaque chef-lieu de canton depuis 1790.

Le projet était d'importance. Mis en route dès 1859, il nécessita d'abord l'achat de quelques parcelles de terrain, occupant l'emplacement choisi. Le 27 avril 1865, un "plan-projet" proposé par l'architecte Fontanille fut approuvé par la Préfecture. Il prévoyait un majestueux édifice, percé de nombreuses fenêtres, chacune encadrée de nobles pierres taillées. Le rez-de-chaussée y était entièrement destiné aux services de la Justice de Paix, le premier étage à ceux de la mairie, tandis qu'au sous-sol étaient prévus un lavoir public bien abrité, et diverses dépendances (caves, bûcher, etc.)

Le chantier, mené de main de maître dès ses premières années, fut regrettamment interrompu à mi-parcours, suite à la faillite de l'entreprise responsable. Un long retard et des problèmes juridiques s'en suivirent laissant en suspens une œuvre d'excellente qualité et déjà bien avancée. Quand la fin des travaux put enfin se réaliser, ce fut avec des moyens réduits et des techniques plus modestes que le connaisseur peut toujours déceler aujourd'hui.

Entre 1859 et 1884, cette œuvre de longue haleine fut poursuivie par deux municipalités successives d'Augustin Loubet, père du futur président. Sa mort brutale en 1882 l'empêcha de voir son oeuvre achevée. Deux ans plus tard, lors de l'inauguration solennelle de l'édifice, hommage lui fut rendu par les personnalités groupées sur le balcon d'honneur, en présence de son fils Emile, alors député et conseiller général.



LA JUSTICE DE PAIX

Au rez-de-chaussée, suivant des normes préétablies, et comme on peut encore le lire au fronton de chaque porte, le vaste hall de la "Salle des Pas Perdus" desservait tous les services du tribunal : "Concierge", "Greffes", "Cabinet du Juge", "Justice de Paix", "Salle d'Audience". Les affaires ne manquèrent jamais et les multiples dossiers, versés aujourd'hui aux archives départementales, en témoignent fidèlement.

De 1795 à 1921, vingt juges de Pais résidant à Marsanne se succédèrent, suppléés ensuite, jusqu'à la fin des années 1950, par des confrères venus de Montélimar. Un appartement leur avait été aménagé dès 1885, au premier étage, à l'emplacement actuel de la bibliothèque municipale. Ils l'occupèrent jusqu'au départ, en 1921, du dernier juge titulaire de la place, muté alors dans la capitale du nougat.

Dans leurs bureaux laissés progressivement vacants, les services du secrétariat de mairie s'installèrent à la fin des années 1930. En février 1955, à la demande de la municipalité, et par décision de Monsieur le Procureur de la République, la "Salle d'audience" où siégèrent les derniers juges venus de Montélimar, fut libérée pour devenir "Salle des Fêtes". Elle fut très vite aménagée en Salle de cinéma municipal avec, pour projectionniste dévoué, l'inoubliable garde-champêtre d'alors, Marius Ranc.

Depuis, et toujours sous le nom familier de "Salle de la Justice de Paix", elle accueille sans discontinuer réunions, réceptions ou expositions diverses. Sa large tribune, ses vieux bancs et les inscriptions conservées aux frontons des portes du hall constituent un patrimoine parfaitement respecté, et fidèlement entretenu, témoin d'un grand siècle d'histoire juridique marsannaise.

LA MAIRIE

Depuis la Révolution, les services qui s'étaient déplacés de l'ancienne Maison Commune, rue Saint-Claude, jusqu'au bas de la rue Comte de Poitiers, en passant par la rue des Chèvres, trouvèrent enfin dans le nouvel édifice les locaux convenablement adaptés à leurs besoins. Ils comprenaient, à l'étage, de grandes salles dont les inscriptions frontales des portes nous indiquent encore les attributions premières : "Secrétariat", Cabinet du Maire", "Salle du conseil Municipal". Une quatrième grande salle, sans inscription, accueillait toutes les activités diverses liées à la vie municipale.

Avec le temps, l'usage de ces pièces varia bien des fois. C'est ainsi que, de 1899 aux années 1920, les deux classes de l'Ecole de Filles fonctionnèrent dans les salles dites "Cabinet du Maire" et "Secrétariat". Un logement réservé à une institutrice occupait le local "Concierge" du rez-de-chaussée, et une chambre prélevée sur le logement du juge au premier étage.

Au cours des années 1930, les services du secrétariat de mairie "descendirent" dans les anciens locaux de la Justice de Paix laissés vacants, à l'exception de la salle d'audience. L'appartement des juges fut attribué au dernier greffier qui était aussi secrétaire de mairie, M. Henri Peloux, parti à la retraite en 1949.

Désormais réservé aux secrétaires de mairie, il servit aussi d'asile provisoire à la Perception, puis à la Poste, pendant que s'effectuaient, en face, avenue Albin Davin, d'importants travaux d'aménagement du bâtiment communal qui leur était destiné.

Bien d'autres services trouvèrent encore leur place à ce premier étage, en particulier, les services sociaux avec l'assistante sociale et consultation des nourrissons, jusqu'aux années 1970.

Aujourd'hui, c'est la Communauté de communes du Pays de Marsanne qui occupe les lieux, en compagnie de la bibliothèque, et de quelques services municipaux annexes.

Mais, c'est du 21 au 30 août 1944 qu'eut lieu la plus exceptionnelle et dramatique occupation de notre Hôtel de Ville.

A cette date, au milieu de la terrible bataille dite "de Montélimar", Marsanne fut sans conteste la principale base arrière de l'armée américain luttant difficilement au centre d'un territoire compris entre Drôme et Roubion. Sous les bombardements, l'édifice communal fut entièrement investi par le Quartier Général de la "Task Force Butler", et de la 36^e Division Texas, arrivées les premières du débarquement de Provence par Die et Crest. Neuf jours durant, ce fut l'enfer pour tous les occupants de ce large champ de bataille. Américains, Allemands, résistants combattants et population civile jamais évacuée...Au total, des milliers de morts, des montagnes de destructions, des souffrances indescriptibles pour tous.

Endommagée en de nombreux endroit, la toiture notamment, notre bâtisse porte toujours sur sa façade des traces d'éclats d'obus et conserve en soi l'émouvante mémoire des jours douloureux.

Le 23 août 1996, lors de la cérémonie d'ouverture de l'exposition commémorative de ces durs événements, une plaque du souvenir fut apposée à gauche de l'entrée. Elle ne manqua pas d'émouvoir, quelques jours plus tard, quatre anciens officiers américains de la "TASK", revenus en pèlerinage sur les lieux de leurs combats. Debout, les larmes aux yeux au milieu de la "Salle des Pas Perdus", il fallait entendre l'un d'eux dire. "C'est moi qui suis entré le premier ici en guidant mes camarades sous la mitraille". Quelle émotion !

Quelle émotion encore le 29 avril 2001, lorsqu'autour du général Montgomery C. Meigs, commandant des forces terrestres américaines en Europe, vingt généraux, en voyage d'étude sur les chemins de leurs aînés, firent silence à leur tour très impressionnés, devant l'Hôtel du souvenir !

Ainsi, au cours du temps, au rythme régulier des sonneries de sa vieille horloge, notre "Maison Commune" comme on l'appelait autrefois, a recélé les joies et les peines de nombreuses générations : joyeux mariages ou tristes éloges funèbres, exubérance des conscrits ou drames de la guerre, traditions respectées dans la liesse générale, décorations des pompiers, fêtes scolaires, victoire des élus, des acquittés, mais dépit des perdants, des condamnés.

Autant de souvenirs dont beaucoup gardent encore la mémoire et patrimoine précieux que les archives sauront conserver longtemps.

Juillet 2002

Marie-Louise Raymond

MARSANNE A L'EPOQUE MEDIEVALE

Les fêtes du 15 août qui ont eu pour thème l'époque médiévale on connu un succès extraordinaire.

A cette occasion, Madame Raymond retraça en quelques lignes l'essentiel de l'histoire de notre village au Moyen-âge. Cette étude a été reproduite au verso du menu du repas médiéval qui a été servi sur la place du village le soir du 15 août.

Il m'a paru intéressant de reproduire dans ce bulletin le memento historique rédigé par Madame Raymond.

Marcel MARY

Marsanne la Médiévale

Du 12^{ème} au 15^{ème} siècle, Marsanne la médiévale nous a laissé de prestigieux vestiges que nous continuons à côtoyer quotidiennement.

Nous connaissons tous, insérés dans leur longue ceinture de rempart ébréchés, les restes de l'antique donjon du XI^{ème} siècle, l'église Saint-Félix du XII^{ème} Siècle, le vieux village dans ses portions romanes et le beffroi souvent cité, à partir du XIV^{ème}.

Nous connaissons, aussi, hors les murs, le monastère de Bonlieu créé en 1173, la Batisse des Tours cédée en 1305 par Aimar VI De Valentinois à la famille Ours, et enfin notre forêt donnée aux habitants, en 1354, avec tous les droits de chasse, de glandage et pacage qui y étaient attachés.

On raconte qu'au temps des Troubadours, la Comtesse de Marsanne, en son donjon, pratiquait la « Gaie Science » et écrivait des vers. Souvent identifiée à la « Comtesse de Die », la plus célèbre des « TROBARITZ » (femme troubadour) de son temps dont nous connaissons les poèmes, il nous est toujours impossible aujourd'hui de l'affirmer ou de le contester.

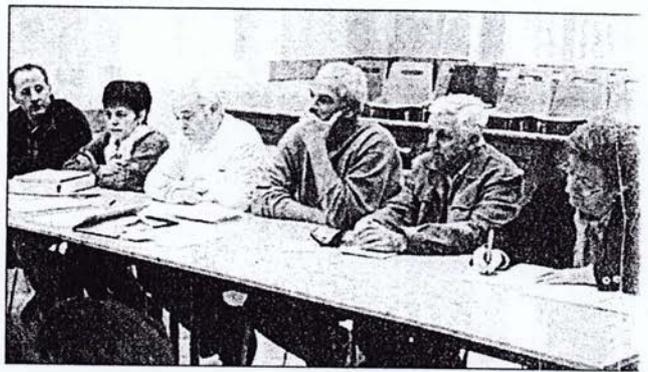
Sa fille Méronique, en épousant Berthou de Poitiers fit entrer Marsanne dans le Comté de Valentinois et Diois. Elle y restera jusqu'à la mort du dernier des Poitiers, en 1419.

Entre temps, les habitants de Marsanne à l'abri des remparts, disposant de leurs terres et de leur forêt, connurent des jours heureux. Ils avaient leurs foires, leurs fêtes et leurs traditions. Mais ils subirent aussi de tragiques assauts comme ceux de la « Guerre dite des Evêques » (1389-1392). Côtes de mailles et armures furent de rigueur, les souffrances nombreuses, les ruines bien lourdes et lentes à relever.

Elles le furent, cependant, avec l'aide soutenue par Louis XI dauphin. A partir de 1445, un village de style renaissance, se substitua lentement à l'ancien. Les mœurs changèrent et pour Marsanne qui passa en 1447 aux mains des Adhémar de Grignan, la longue « Histoire Médiévale » prenait fin .

Marie-Louise RAYMOND
Historienne de Marsanne

La volonté de préserver le patrimoine



Pour l'année 2002, le président souhaite qu'il y ait encore plus de bénévoles.

Amis du Vieux Marsanne

L'assemblée générale a eu lieu samedi passé à 15 h 30 en mairie de Marsanne. Le président Marcel Mary et le bureau ont accueilli une soixante de personnes. Les rapports (moral et financier) ont été approuvés. Les quatre personnes renouvelables : Dany Pradon, Sylvie Lorie, Jacques Dufrane, Gérard Montagne ont été confortés à leurs places à l'unanimité. Georges Jacouton a été

élu en qualité de membre du conseil d'administration. Le président a dégagé des idées très intéressantes pour la préservation du patrimoine du village. La baraque des cantonniers située en bordure de la RD 57 en montant au col de la grande limite "devrait" être restaurée. Un accord verbal a été obtenu, une demande d'autorisation va être formulée à l'intention de la DDE. Cette "restauration" pourrait être possible grâce à l'apport d'anciens

matériaux offerts pour la circonstance par des particuliers et de la participation des bénévoles intéressés. Pour l'année 2002, le président souhaite qu'il y ait encore plus de bénévoles afin de continuer la restauration du cimetière du vieux village, d'améliorer le chemin d'accès à Saint-Félix à partir de la propriété Arnaud d'aménager le terre-plein devant l'église Saint-Félix, si possible de prévoir un ou deux bancs, sécuriser l'entrée de l'église,

dégager les abords du vieux château fort et le petit chemin d'accès. Deux devis ont été demandés pour la restauration d'une partie devant l'autel.

Des subventions pourraient être dégagées par la sauvegarde du patrimoine.

Afin de renseigner les absents lors des assemblées générales, son compte rendu pourrait être inséré dans le bulletin annuel de liaison. ■